|  |
| --- |
| ***Par l’Imâm Ibn Qayyîm Al-Jawziyah*** |

|  |  |
| --- | --- |
| chahada | **La conséquence néfaste des péchés** |



La personne au courant de la situation et des mécanismes du monde est consciente que la dégradation qui règne dans le temps, la nature, chez les animaux, et chez les hommes est provoquée par certains événements. Depuis toujours, les œuvres des fils d’Adam qui se rebellent contre les messagers d’Allah sont à l’origine de la dégradation à grande échelle qu’ils subissent ; maladie, peste, pénurie, aridité, privation ou diminution de l’abondance et des fruits de la terre sont autant de fléaux qui les frappent en chaînes. Si ton savoir est limité dans ce domaine, contente-toi alors du Verset :

« **La corruption s’est répandue sur la terre et la mer en raison des péchés des hommes**. »

(Sourate 30, verset 41)

Compare entre ce Verset et la situation dans le monde, tu te rendras compte pour quelle raison les fruits, les récoltes et les animaux subissent-ils constamment des fléaux ! Comment ces fléaux sont-ils à l’origine d’autres fléaux qui s’enchaînent les uns à la suite des autres ?

Toutes les fois que les hommes font régner la perversité et l’injustice, Leur Seigneur leur envoie des fléaux qui s’abattent sur leur nourriture, les fruits, le temps, l’eau, leur personne et leur santé. Toute sorte de calamités qui incarnent leurs actes. Auparavant, les graines de blé étaient beaucoup plus grosses qu’aujourd’hui. Selon l’Imam Ahmed, avec sa propre chaîne narrative, on trouva dans les réserves d’un émir de la dynastie omeyyade, un sac de blé dont les graines étaient aussi grosses qu’un noyau de datte et sur lequel était inscrit : ces graines poussaient à l’époque où régnait la justice. L’Imam Ahmed recense cette annale dans son recueil al-Musnad à la suite d’un hadîth qu’il rapporte.[[1]](#footnote-1)

La plupart des maladies et des grands fléaux qui règnent aujourd’hui sont les traces des punitions célestes qui touchèrent les civilisations anciennes. Ils sont aujourd’hui à l’affut de ceux qui les imitent dans la façon de gouverner et de faire régner la loi et la justice. Le Prophète -*sallâ l-Lahû ‘aleyhi wa sallâm*- fait allusion à ce phénomène en parlant de la peste au sujet de laquelle il déclare : « **Elle est la trace de l’infamie ou de la punition qui fut envoyée aux enfants d’Israël.**» [Rapporté par e-Tirmidhî (1065) avec une chaîne narrative authentique.]

En outre, Allah fit s’abattre un vent foudroyant contre un peuple pendant sept nuits et huit jours. Désormais, la trace de ce vent ou d’autres vents de ce genre nous rappellent cet évènement et nous servent de leçon.

Allah a fait que les œuvres des pieux et des pervers se répercutent inévitablement sur le monde. Ceux qui se privent de faire le bien, l’aumône, et de verset la zakât sont privés de la pluie et sont éprouvés par la pénurie et la sécheresse. Les peuples où les miséreux sont traités injustement, qui trichent dans le poids et la mesure, et où le fort s’acharne contre le faible, ils sont éprouvés par des tyrans qui n’ont aucune pitié envers leurs sujets et qui ne font pas profiter des largesses qu’on leur réclame. En fait, ils incarnent les actes de leurs sujets qui se manifestent dans leur tyrannie. D’autres fois, ce sont les maladies collectives qui incarnent leurs actes, ou encore les peurs et les douleurs qui tracassent leur esprit en permanence. Ils peuvent également être privés des bénédictions du ciel et de la terre. Parfois, ils sont harcelés par les démons qui les entrainent droit vers la punition céleste, afin que se vérifie sur eux le Décret divin, et que chacun soit guidé vers son destin.

L’homme sensé promène son regard à travers tous les coins de la terre pour vérifier cela. Il peut voir ainsi les lieux où la justice et la sagesse d’Allah se sont manifestées. Dès lors, il se rend compte que seuls les prophètes et leurs adeptes suivent le chemin de la délivrance. Quant au reste de l’humanité, ils sont voués à la ruine et se dirigent vers la demeure de la perdition. Allah atteint toujours ce qu’Il veut, personne ne peut contester Son Jugement et s’opposer à Sa Volonté. Certes, Il est Celui qui concède la réussite !

**Source** : Zâd al-Ma‘âd, tome 4, page 362.

1. Voir : el Musnad (2/296) ; ce hadîth est également rapporté par ibn Ma’în dans son Târîkh (3897), et par ibn Abî Shaïba (35164). [↑](#footnote-ref-1)